Rapport annuel 2007

Chambres de Commerce et d'Industrie

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

2007

La Révision Générale des Politiques Consulaires se poursuit !

Le défi principal que la France doit relever est celui de la compétitivité de son économie dans le monde. Ce défi, elle le relèvera grâce à une compétitivité sans cesse accrue de ses entreprises, grâce à leur capacité à innover et s'imposer sur les marchés mondiaux. Grâce aussi au dynamisme régional, c'est-à-dire à la capacité des territoires à faire naître, accueillir, et aider les entreprises à se développer.

C'est là que le réseau des Chambres de Commerce et d'industrie a tout son rôle à jouer.

Conforté dans ses missions par la loi de 2005, il a poursuivi sa modernisation interne : regroupement volontaire de Chambres, mutualisation des moyens pour optimiser les résultats, mise en place de normes pour garantir l'homogénéité et la qualité des services rendus aux entreprises.

Dans cette démarche notre réseau a été à la fois courageux - il n'est pas toujours simple de bousculer les habitudes et de se remettre en question - et précurseur car, bien avant l'heure, nous avons entrepris une forme de Révision Générale des Pouvoirs Publics. Une Révision Générale des Politiques Consulaires, en somme ! Et je ne connais pas d'autres organisations sociales ou politiques de notre pays qui aient autant bougé que nous en si peu de temps.

Aider les futurs créateurs d'entreprise, simplifier les démarches administratives des employeurs, informer et conseiller l'entreprise au quotidien, former les salariés de demain, gérer de grands équipements. Telles sont nos missions que vous retrouverez présentées de façon synthétique dans ce rapport d'activité 2007. Ce bilan donne à voir l'implication de 5 000 chefs d'entreprise élus par leurs pairs et de 30 000 collaborateurs de terrain dont les métiers évoluent pour s'adapter aux besoins des entreprises clientes.

Pour faire toujours mieux, nous devons nous appuyer sur nos acquis tout en nous octroyant la liberté de voir loin.

En lançant les États Généraux des CCI, nous nous sommes fixé un horizon lointain et proche à la fois, celui de 2020. Notre ambition est d'imaginer comment adapter notre offre de services pour des entreprises et des territoires eux-mêmes confrontés à des bouleversements permanents. Notre méthode est d'ouvrir, avec les chefs d'entreprise et avec tous nos autres partenaires, de gigantesques boîtes à propositions, dans onze régions de France qui accueillent ces États Généraux.

Le 9 décembre 2008 à Paris, dernière ville étape, nous saurons faire la démonstration que les CCI sont capables de se réinventer.

Jean-François BERNARDIN
Président de l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie

AGIR POUR LES ENTREPRISES

6 Création et transmission d'entreprises
8 Commerce
9 Services
10 Tourisme
11 Industrie
12 Développement durable
14 Innovation, Intelligence économique
15 Technologies de l'information et de la communication
16 Europe
17 International

AGIR POUR LES HOMMES

20 } Formation et compétences
23 }

AGIR POUR LES TERRITOIRES

26 Aménagement du territoire
29 Développement économique
30 Infrastructures et politiques de transport

AGIR POUR LE RÉSEAU

34 Réseau consulaire
35 Politique sociale et développement des ressources humaines

AGIR

POUR LES ENTREPRISES

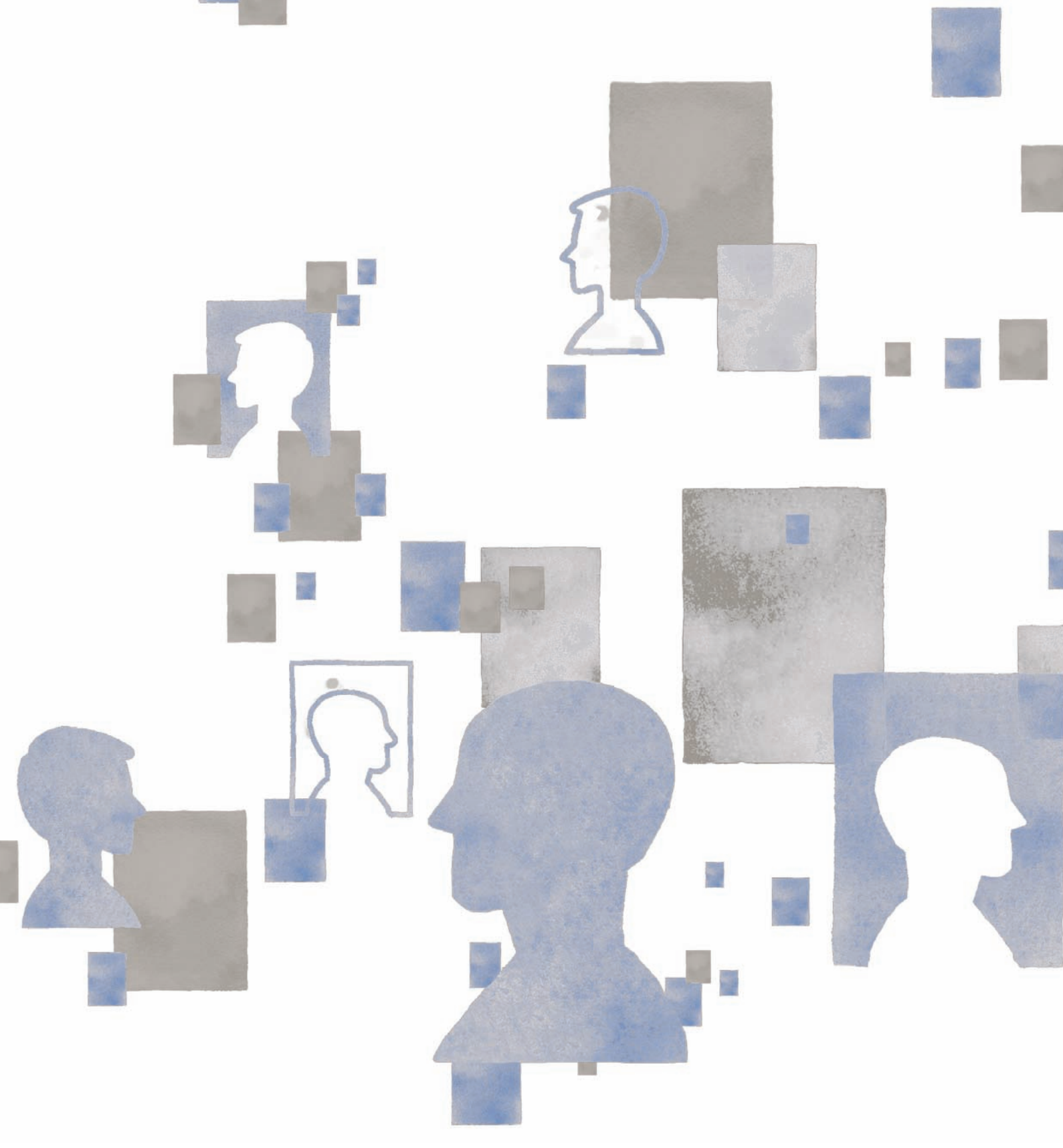

FAITS MARQUANTS 2007

Événements

27 janvier
32ème Challenge du Commerce et des Services - Paris

03 / 11 mars
Salon de l'Agriculture - Paris

27 mars
Journée des services à la personne - Paris

3 / 5 octobre
Congrès du RENATOUR - La Martinique

23 octobre
Assises du Marketing - Paris (co-organisateur CCI Seine et Marne),

23 / 24 octobre
Planète PME - Paris

24 / 26 octobre
Congrès Eurochambres - Paris – (co-organisateur CCIP)

13 / 16 novembre
Salon MIDEST - Paris

21 novembre
Journée Agir à l'international - Paris

27 / 30 novembre
Salon Pollutec - Paris Nord Villepinte

28 / 30 novembre
Assemblée générale de la Conférence Permanente des
Chambres Consulaires Africaines et Francophones, CPCCAF - Bamako, Mali

29 novembre / 01 décembre
Salon des services à la personne - Paris La Défense

Publications

PME / PMI Santé et Sécurité au Travail et 1.2.3. Sécurité
Reach en 10 minutes - ACFCI- DIHK
Gestion de l'environnement pour les PME-PMI
Développement Durable : quelle approche pour les PME ?

L'environnement de la création / reprise d'entreprise est en pleine mutation. Les besoins des futurs chefs d'entreprise évoluent quand eux-mêmes changent de profils et que de nouveaux secteurs d'activité émergent. Les partenaires nationaux, régionaux, locaux des entreprises et des CCI demandent des preuves de professionnalisme, de performance et de résultats pour le soutien des porteurs de projets. L'accès et la réalisation à distance de toutes démarches grâce à un interlocuteur unique et identifié apparaît comme une priorité européenne.
Les CCI ont su voir venir ces évolutions,
• en se dotant d'outils pertinents d'observation des créateurs et de leurs besoins
• en s'imposant des normes pour professionnaliser leur "cœur de métier" et privilégier la qualité et l'homogénéité des services
• en généralisant l'accès en ligne à leurs prestations.

Création / transmission d'entreprises

Qui sont les créateurs d'entreprise aujourd'hui ?

Dresser une typologie des créateurs d'entreprise en France, c'est l'ambition de l'observatoire permanent des porteurs de projet créé par CCI-Entreprendre en France en partenariat avec l'IFOP et très rapidement déployé dans le réseau.
Plus de 10 000 porteurs de projet sont déjà recensés dans cette base unique d'informations. L'exploitation de ces données a permis d'analyser précisément
• une catégorie de porteurs de projet, les jeunes de moins de 24 ans,
• un secteur d'activité en pointe, les services à la personne,
• les particularités de la reprise d'entreprise,
• des spécificités locales et ou régionales (plus de 30 cas de figure) grâce à des analyses comparées.
La richesse de ces informations permet aux CCI de mieux ajuster leur offre tout en contribuant encore davantage à la définition des politiques locales d'appui à la création / reprise d'entreprise.

Le goût d'entreprendre, c'est contagieux

Plus de 336 000 créateurs potentiels ont poussé les portes des 234 Espaces Entreprendre, contre 230 000 en 2006, qui avait marqué un léger recul.
Voilà qui est encourageant. Et semer la graine de l'envie d'entreprendre se décline au plan national (participation aux grands rendez-vous de l'entrepreneuriat tels que les Salons des Entrepreneurs de Paris ou Lyon, le Salon de la Micro-entreprise, le Salon des Services à la personne) et au plan régional et local avec plus de 100 événements organisés par les CCI.
Les chefs d'entreprise susceptibles de passer la main prochainement n'ont pas été oubliés : 150 000 d'entre eux ont été alertés par des actions de communication sur des salons ou par des publipostages.
Par ailleurs, une campagne de sensibilisation par téléphone auprès de 20 000 commerçants et de chefs d'entreprise de plus de 50 ans a été menée par 40 Chambres, générant plus de 12 000 contacts précédant des demandes de rendez-vous personnalisés.

La qualité du service, plus que jamais

Les chefs d'entreprise régulièrement interrogés ont réaffirmé que l'aide à la création et l'accomplissement des formalités étaient les deux domaines d'intervention légitimes des CCI. En regard de ces messages, l'adoption de normes et guides qualité pour la mission d'appui à la création d'entreprise et pour celle des Centres de Formalités des Entreprises (CFE) a été actée au plan national en novembre 2007 ; elle engage les Chambres sur la qualité de leurs prestations. La norme d'intervention des CFE décrit précisément les prestations rendues par les Chambres dans le cadre de leur mission de service public et garantit aux entreprises homogénéité, qualité, continuité et gratuité des services rendus.
Le guide des bonnes pratiques de la création d'entreprise complète cette harmonisation.

Les Centres de Formalités des Entreprises, un guichet de prédilection

Encourager un individu à devenir son propre patron suppose de lui faciliter la tâche. Les CCI ont démontré leur expertise dans la simplification des démarches administratives.
A preuve, leur succès auprès des bénéficiaires du dispositif avec 719 000 formalités de création, reprise ou transmission effectuées dans leurs Centres.
Mais cette reconnaissance leur vient aussi de l'extérieur. Elles ont bénéficié du transfert de nouvelles démarches, celles liées à la gestion des demandes d'ACCRE (dispositif d'Aide à la Création et à la Reprise d'une Entreprise) le 1er décembre. Pas moins de 1 450 dossiers ont été traités en un mois !
Le recours à la dématérialisation des procédures a été étendu. La quasi totalité des CCI est maintenant reliée à la plateforme de déclaration en ligne CFEnet, et plus de 300 assistants en formalités ont été formés. 11 000 porteurs de projet ont pu créer en ligne leur entreprise. De même, la nouvelle procédure ACCRE a immédiatement été dématérialisée.
Ce modèle d'organisation est le précurseur du "guichet unique" voulu par l'Union européenne dans le cadre de la Directive Services et légitime la candidature des CCI pour remplir ce rôle.

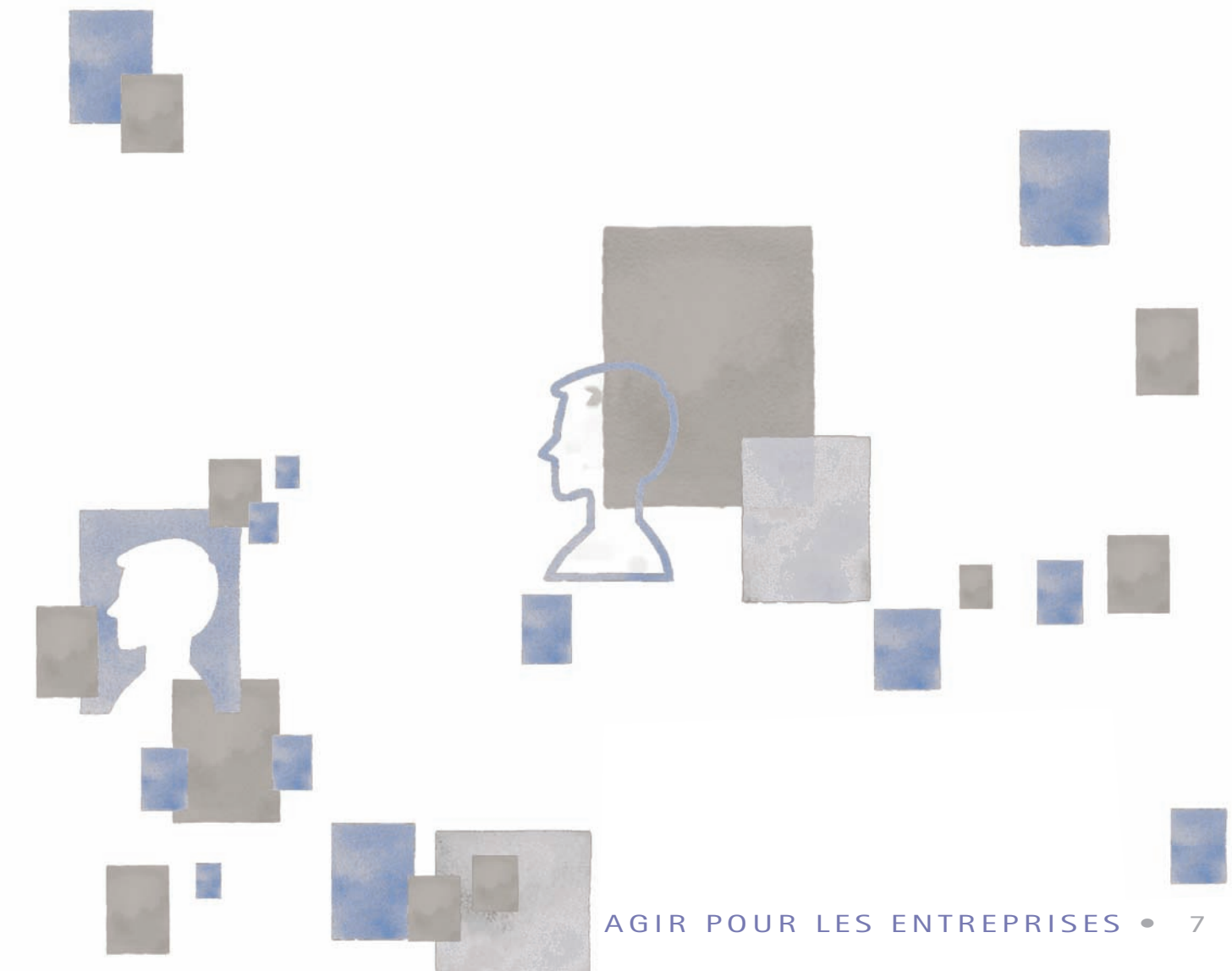

Les CCI facilitent le quotidien des commerçants et de leurs associations. Leur connaissance du marché les rend favorables à la modernisation de l'urbanisme commercial tout comme elles sont attentives au développement de toutes les formes de distribution.

Commerce

Réforme du droit de l'équipement commercial

Dans un contexte de préparation de la réforme des lois Royer / Raffarin, les CCI ont proposé :
• l'intégration de la réglementation de l'urbanisme commercial dans le droit de l'urbanisme et la délivrance d'une autorisation unique, le permis de construire, pour créer et exploiter une surface commerciale,
• un Schéma de Cohérence Territoriale conforme au Schéma de Développement Commercial (SDC) mis en œuvre à l'échelon départemental, le plus pertinent,
• une offre de services pour être, dans le cadre d'un Observatoire Départemental de l'Équipement Commercial élargi aux intercommunalités, co-maîtres d'œuvre de l'élaboration des SDC,
• le maintien d'une commission d'autorisation des implantations où les Chambres, établissements publics de l'État représentant les intérêts généraux des entreprises, auraient un rôle décisionnel.

Mobilité urbaine en débat

Les modes de déplacement alternatifs ont de beaux jours devant eux. Mais bannir la voiture des centres-villes risquerait de pénaliser beaucoup de commerces. Il faudra bien trouver un équilibre. D'où la vigilance des conseillers des Chambres sur les questions de mobilité urbaine soulignée lors de leurs rencontres nationales à Paris le 11 décembre. De même, la nouvelle procédure ACCRE a immédiatement été dématérialisée.
Ce modèle d'organisation est le précurseur du "guichet unique" voulu par l'Union européenne dans le cadre de la Directive Services et légitime la candidature des CCI pour remplir ce rôle.

Droit de préemption sur les fonds de commerce et baux commerciaux par les communes

Les CCI ont contribué à la rédaction du décret d'application de ce dispositif prévu par l'article 58 de la loi du 2 août 2005 en faveur des PME. Elles auront maintenant à charge d'informer les élus pour les aider à en faire usage à bon escient.

Commerce en fête

Cette opération de communication était placée du 6 au 13 octobre sous le signe du respect de l'environnement. De la distribution de sacs de caisse réutilisables ou d'ampoules basse-consommation au lancement de chartes éco-citoyennes, les 10 000 commerçants et 300 unions commerciales participants ont marqué leur engagement citoyen.

AchatVille.com tisse sa toile

Le nombre de Chambres impliquées dans la gestion de ce service lancé par la CCI de Grenoble a été multiplié par deux depuis 2006. Car faire ses achats en un clic est devenu tendance. Avec aujourd'hui 210 000 commerçants recensés dans l'annuaire, 2 000 sites vitrines et 76 sites associatifs, AchatVille.com a de quoi satisfaire la demande et motiver les très petites entreprises pour la vente en ligne.

Urbanicom, chiffres clés et brèves d'enseignes

Cette base de données gérée par la CCI de la Drôme et alimentée par 148 Chambres locales et 13 Chambres régionales fournit en temps réel à tout le réseau des indicateurs et ratios sur les entreprises ayant des projets d'implantation. Les Chambres ont intégré dans la base les informations relatives à la totalité des 3 420 dossiers traités en Commissions Départementales d'Equipement Commercial.

Services

Les services à la personne, un gisement d'activités nouvelles

Certes, les besoins sont grandissants. Encore faut-il pour y répondre de façon satisfaisante :
• aider les créateurs d'entreprises nouvelles sur ce créneau et les enseignes nationales à s'implanter en région,
• professionnaliser et certifier les prestataires,
• solvabiliser le marché, c'est-à-dire permettre à la population d'accéder à ces services qui sont coûteux et, du même coup, faire connaître les aides de l'Etat dont le Chèque Emploi Service Universel (CESU) préfinancé, nouvelle version du chèque service.

Les CCI s'y emploient :
• une journée nationale, le 27 mars, a réuni 220 participants, élus et collaborateurs en CCI issus des réseaux services, création, CFE ou formation,
• la participation en novembre à la première édition du Salon des Services à la personne à Paris,
• le lancement de l'observatoire Entreprendre créé avec l'IFOP, dans la droite ligne de la convention ACFCI / Agence Nationale des Services à la Personne. Il a pour vocation de mesurer le nombre de porteurs de projets intéressés par ces activités et mieux les connaître. 10 à 15 % des créateurs accueillis dans les Chambres ont un projet de création d'entreprise de services à la personne,
• l'homogénéisation des pratiques d'immatriculation des entreprises de ménage à domicile par les CCI et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat a clarifié les règles sur ce créneau,
• deux certificats de compétences en entreprises (salarié et responsable de structure) sont expérimentés.

En région, de nombreux forums, salons, conférences ont permis d'informer largement sur les enjeux de développement des services à la personne. Les CCI ont également organisé des sessions de formation dédiées aux chefs d'entreprises.

Un outil pour le développement des services sur les territoires

Destiné aux CCI et aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat, ce produit marketing est inédit. Il balise toutes les étapes de la réflexion sur le lancement ou le développement d'un service aux entreprises. Les collectivités locales, les fédérations professionnelles, agences de développement ou l'ANPE participent à sa mise en oeuvre. Un guide méthodologique permet d'aider le chef de projet dans le diagnostic et la stratégie ; un logiciel adapté à chaque phase de travail traite et analyse les données. Preuve de son utilité : 20 % des utilisateurs ont pu mener à bien leur projet, 50 % l'exploitent et 20 % ont utilisé les résultats de ce travail dans une réflexion plus large sur leurs pôles de compétitivité ou leurs plans de développement régional.

Conséquence des évolutions démographiques et des modes de vie, les services à la personne connaissent un boom sans précédent. Ils sont donc générateurs d'emplois.
2007 est l'année de la mobilisation des CCI autour du Plan Borloo de développement des services à la personne.

Tourisme

La France demeure la 1ère destination touristique mondiale avec plus de 79 millions de visiteurs étrangers. Mais cette embellie cache mal les difficultés croissantes des entreprises touristiques à recruter et à s'adapter à la concurrence internationale. La mise en marché des produits touristiques était d'ailleurs au cœur des travaux du Congrès annuel du Réseau des Responsables et Conseillers Tourisme des CCI en octobre 2007. L'encouragement à l'innovation, la qualité, le développement durable s'impose donc pour que la France garde son rang.

Labels et certifications pour asseoir la qualité de service

Les C(R)CI contribuent au développement de démarches nationales de qualité telles "Camping Qualité", "Restaurateurs de France", "Cuisineries Gourmandes", "Logis de France"...
Avec 400 entreprises hôtelières certifiées fin 2007, Hotelcert® poursuit sa route. Les C(R)CI accompagnent les chefs d'entreprise dans un esprit de "management par la qualité" et de logique de projet.
L'ACFCI a continué à s'investir dans le plan gouvernemental "Qualité Tourisme" et œuvré sur son deuxième volet qui s'adresse aux entreprises sportives et culturelles. Reconnue par son expertise, elle pilote un groupe de travail lancé par le Secrétariat d'État au Tourisme sur de nouveaux critères de classement de la qualité de service des hébergements. Elle a également été associée aux travaux consacrés à la création et la délivrance du titre de maître restaurateur.

Tourisme de Découverte Économique, les entreprises ont décidément la cote

60 Chambres mobilisées pour ces portes ouvertes dans 2 000 entreprises du 15 au 22 octobre. Sur le modèle des Journées du Patrimoine, elles ont drainé 9 millions de visiteurs. Cette expérience dépasse désormais les frontières : le deuxième colloque européen de la visite d'entreprise aura lieu en Espagne en novembre 2008. La démarche qualité "Destination Entreprise" proposée par l'ACFCI et le réseau a été présentée au Secrétariat d'État au Tourisme dans le cadre du 2ème volet du Plan" Qualité Tourisme" qui reconnaîtra les lieux de visite proposant des prestations de qualité.

Écorismo, quand environnement rime avec tourisme

De nombreuses CCI aident les entreprises touristiques à se familiariser avec les enjeux environnementaux : prédiagnostics, accompagnement dans des démarches de management environnemental, salon dédié avec Écorismo, organisé par la CCI d'Arles et consacré au tourisme durable et aux solutions "vertes" pour les hébergements touristiques.

Cartographie des entreprises du tourisme et de loisirs

Pour conseiller efficacement les entreprises, il faut être en mesure d'évaluer les conditions de leur développement, leurs capacités à investir ou à se transmettre. Les dispositifs mis en place par les Chambres fonctionnent à plein régime. C'est le cas pour ODATEL géré par la CCI des Côtes d'Armor et ORATEL en Bretagne qui recueillent les données relatives aux transmissions, pour les mécanismes de portage de murs hôteliers proposés par la CRCI Auvergne. Même utilité pour l'observatoire qualitatif des clientèles touristiques en Charente-Maritime à la CCI de Rochefort Saintonge, le logiciel d'exploitation de données touristiques mis en place par la CCI de Béziers ou ACTISCOPE, observatoire de données économiques pour mesurer la performance des entreprises touristiques mis en place par l'Union des Chambres de Commerce du Massif Central (UCCIMAC).

Industrie

Si l'industrie française a stabilisé ses parts de marché face aux pays de la zone euro, sa compétitivité reste insuffisante pour doper les exportations et les investissements.
Les filières aéronautique, ferroviaire, navale, énergétique et agro-alimentaire affichent des résultats en progression. Mais l'automobile se porte mal et les donneurs d'ordres délocalisent de plus en plus.
Pour autant rien n'est perdu et la réaction s'organise, notamment autour de l'aide à la décision et au partenariat d'entreprises portés par les CCI.

Adaptation et anticipation, les clés de la performance

Aujourd'hui, la priorité est aux marchés et aux clients et non plus au produit, à la technique et à la concurrence de proximité. D'où la multiplication des programmes pour aider les PMI à identifier une stratégie de développement. Exemples d'opérations en cours :

• "Acamas" : 300 PMI spécialisées dans 14 régions ont bénéficié de ce programme de la Fédération des Industries Mécaniques relayé par les Chambres,

• "Performance PME Rhône-Alpes" a intéressé 500 dirigeants, directeurs commerciaux ou directeurs de production,

• "Précellence": les Chambres du Limousin ont aidé 180 PME à y voir plus clair dans leurs besoins d'appui externe, technique, méthodologique ou financier.

Appels d'offres, des opportunités à saisir

L'enjeu pour les sous-traitants est de répondre efficacement aux attentes de donneurs d'ordres, parties prenantes dans de grands projets industriels.

• "Energic ST 52/55", soutenu par les CCI de la Haute-Marne et de la Meuse, permet à 60 industriels de structurer leurs réponses aux consultations de donneurs d'ordres liées au projet de laboratoire de recherche sur les déchets radioactifs à Bure,

• "Chantier EPR - Flamanville 3", extranet créé et géré par la CCI de Cherbourg, répertorie les marchés des donneurs d'ordres et les opportunités d'affaire liées à la construction d'un nouveau réacteur nucléaire. 250 entreprises bas-normandes y sont référencées,

• "Iterentreprises" est une plateforme collaborative qui facilite l'accès des sous-traitants nationaux aux appels d'offres de ITER (production d'énergie par fusion) et développe les partenariats inter-entreprises. La CRCI PACAC a conçu et assure le fonctionnement de la plateforme qui compte déjà plus de 200 entreprises.

Clubs virtuels pour coopérations concrètes

Clubs d'industriels, pôles territoriaux, clusters : autant de liens entre chefs d'entreprise... En complément de ces lieux de rencontre animés par les Chambres, Internet offre de nouvelles opportunités au nombre desquelles "Affaireonline.com", bourse d'affaires industrielles et commerciales gratuite des CCI de Haute-Normandie, "C-Cible", développée par la CCI de Lyon pour favoriser les coopérations technologiques, commerciales, financières ou de production, ou la Bourse des déchets industriels. Proposée par 12 C(R)CI, elle permet aux entreprises de donner une seconde vie à leurs déchets réutilisés comme matière première dans d'autres activités.

Priorité au durable en 2007. Le Grenelle de l'environnement en octobre a fixé la feuille de route des acteurs publics et privés.
Les entreprises doivent pour des raisons réglementaires, commerciales ou éthiques intégrer cette préoccupation dans leur stratégie sans pour autant freiner leur développement. Sans effet d'affichage, mais proches de leurs besoins, les CCI ont proposé aux entreprises des outils de diagnostic.
Au-delà des contraintes et des mutations obligées de certains secteurs, le développement d'éco-activités est une opportunité de croissance.

Développement durable

Développement durable : faire savoir

Près des trois quarts des chefs d'entreprise interrogés en septembre pour le Centre Régional d'Observation du Commerce de l'Industrie et des Services de la CCI de Paris déclarent savoir ce qu'est le développement durable. Soit 13 points de plus qu'en 2006 pour les Parisiens et 12 points au niveau national.
L'idée fait son chemin. En témoigne la très forte hausse de fréquentation des manifestations organisées par les CCI.
Pour sa 4ème édition, la Journée Annuelle Développement Durable et Entreprises orchestrée par la Chambre de Lille Métropole le 15 novembre 2007 a réuni plus de 700 acteurs régionaux (+20 % de visites) pour comparer leurs pratiques. ORIZON, les 3èmes rencontres méditerranéennes de l'environnement et du développement durable, organisées par Nîmes, ont accueilli 85 exposants et plus de 1400 visiteurs les 10 et 11 octobre. Couplées à la Semaine du Développement durable du 26 mars au 6 avril, les Journées Qualité, Sécurité, Environnement et Développement Durable, dans toutes les Chambres franciliennes, ont attiré 1200 participants.

Du principe à son application

Les bons plans du développement durable (http://www.montpellier.cci.fr/bonsplansdd/ site de la CCI Montpellier) s'échangent. Parmi les nombreux ateliers de formation des dirigeants en région, citons"Performance 2D" des Chambres de Picardie et de Bretagne,"Auvergne Développement Durable","Objectif Développement Durable" en Poitou-Charentes ou"Le Développement Durable à la portée des PME" en Midi-Pyrénées.

Énergie, ne pas économiser les efforts

Le prix de l'énergie flambe. Il faut réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les programmes tels que" Optim'Énergie" en Rhône-Alpes,"Énergie-20 %" en Basse-Normandie et Limousin, les bilans carboneTM dans le Nord Pas-de-Calais ou en Région Centre, les études de faisabilité pour l'utilisation des énergies renouvelables dans le tourisme en Languedoc-Roussillon, trouvent leur intérêt. 10 CCI françaises ont par ailleurs été retenues par la Commission européenne dans le cadre du programme"Énergie Intelligente Europe" 2007 pour soutenir les PME dans leurs efforts de réduction des consommations énergétiques.

En route vers la certification

Avec 250 établissements engagés dans la démarche ou certifiés"1.2.3 Environnement", cette norme ISO 14001 s'impose peu à peu. Une méthodologie similaire baptisée"1.2.3 Sécurité" pour la santé et sécurité au travail et un guide pratique PME et Santé et Sécurité au travail ont été publiés.
La qualité écologique des produits peut constituer un avantage concurrentiel. D'où l'action des CCI d'Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes pour aider à anticiper les nouvelles règlementations européennes de gestion des déchets ou d'interdiction de certaines substances. Le site www.eco-conception.fr lancé par la CCI de Saint-Etienne permet aux entreprises d'établir un autodiagnostic en ligne et participe de cette démarche.

Soutien aux éco-activités

Les initiatives en la matière sont orientées vers :

• l'appui aux filières (par exemple énergies renouvelables en lien avec le pôle de compétitivité DERBI en Languedoc-Roussillon ; pôle INEED dans la Drôme ; naissance en septembre de l'Institut français pour la performance énergétique du Bâtiment porté par la CCI de Bordeaux et des entreprises de construction ; 150 entreprises, laboratoires de recherche et universités réunies dans le réseau éco-industries animé par la CCI Versailles - Val d'Oise / Yvelines),

• la mise en relation entre offreurs et demandeurs de solutions environnementales et leur ouverture à l'international (1ères rencontres des éco-activités du Grand Ouest les 3 et 4 octobre montées par Bretagne Eco-entreprises, association issue de la CCI de Rennes),

• la diffusion de l'innovation. La première plateforme de veille dédiée aux éco-entreprises lancée par la CCI de Colmar et du Centre Alsace permet d'accéder aux appels d'offres, brevets, textes réglementaires, normes et sites web utiles. Sa généralisation à tout le territoire est à l'étude pour 2008.

Décryptage réglementaire

Les règlements, notamment européens, s'imposent. Et il faut inciter les entreprises à anticiper leur application. La pédagogie autour de REACH (réglementation sur les substances chimiques) a beaucoup mobilisé les CCI. Comment sécuriser les approvisionnements ? Trouver des substituts aux substances condamnées ? Mener collectivement, comme en Nord Pas-de-Calais ou Midi-Pyrénées, des prédiagnostics ?

Formation Environnement industriel

L'expertise consulaire en matière environnementale est aussi reconnue par ses partenaires. Depuis près de 40 ans, le Centre de Formation et de Documentation sur l'Environnement (CFDE), au sein de l'ACFCI, est un centre de ressources. Sa particularité consiste à réunir en formation et faire échanger des experts aux intérêts parfois contradictoires, agents du ministère de l'Environnement, inspecteurs des DRIRE, collaborateurs de bureaux d'étude et responsables environnement des grands comptes comme Total, Véolia ou la SNCF. Plus de 700 professionnels ont été formés en 2007. Parmi les thèmes de l'année, la nouvelle approche réglementaire "Sites et sols pollués" ou l'aide à l'élaboration des "Plans de prévention des risques technologiques".

Innovation, intelligence économique, technologies de l'information et de la communication

Depuis 2006, le réseau consulaire est engagé dans une mise en cohérence de son organisation avec les stratégies des services de l'État, des régions et l'ensemble des acteurs qui contribuent au développement de la compétitivité des entreprises.
En matière de technologies d'information et de communication, d'innovation et d'intelligence économique, le réseau est producteur d'outils dont il veille à homogénéiser la diffusion et l'utilisation.

Déclinaisons du Plan National Innovation

L'innovation est le moteur de la compétitivité de nos entreprises. Le Plan National Innovation défini par le réseau en 2006 se décline en schémas sectoriels régionaux d'innovation et trouve son application concrète dans :

- la stimulation collective des entreprises dans le cadre de regroupements (pôles de compétitivité, SPL et autres) et dans l'animation des pôles de compétitivité,
- l'appui individualisé sur les brevets, l'état de l'art, la recherche de partenariats technologiques, la créativité...

Réseau Entreprises Europe, doper l'innovation à plus grande échelle

Dans le respect de la stratégie de Lisbonne, la Commission et les États membres de l'UE ont souhaité porter leurs efforts sur l'appui et l'information des PME.
Le Programme "Compétitivité et Innovation" pour 2007-2013 répond à cet objectif par la mise en place du réseau Entreprises Europe (EEN). Ce réseau va devenir un point d'entrée naturel dans l'ensemble des services qui traitent l'appui à l'innovation des entreprises dans le réseau consulaire.
Organisé autour de consortiums interrégionaux il propose aux entreprises :

- des services d'information sur la réglementation européenne et la coopération entre entreprises,
- des services dédiés à l'innovation et au transfert de technologies,
- des services encourageant la participation des PME au 7ème Programme Cadre de Recherche et Développement.

Le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie est l'opérateur principal dans les 10 consortiums nationaux. Présent aux côtés d'agences régionales de l'innovation, d'Oséo et autres organismes d'appui au PME, il s'appuie sur les savoir-faire de ses Agences Régionales de l'Information Stratégique et Technologique et Centres Relais Innovation.

L'intelligence économique à la portée des entreprises

Cette discipline peut sembler ardue. Pourtant dans un contexte de compétition mondiale exacerbée, les entreprises ont intérêt à y recourir sous des formes diverses.
Le Plan national Intelligence Économique d'entreprise lancé en 2006 par le réseau consulaire a permis d'établir des référentiels de compétences. Testés par des C(R)CI pilotes, ils ont été validés auprès de certains partenaires. Leur atout : les fiches métiers permettant d'identifier les plans de formation à mettre en place. Ces référentiels portent sur la production de connaissances stratégiques, l'animation de communautés d'entreprises et l'accompagnement des entreprises pour la création de la fonction IE.

Une cartographie des applications ou plateformes intégrées d'intelligence économique disponibles dans le réseau a par ailleurs recensé trois types d'outils :

- les outils de veille,
- les outils de travail collaboratif qui servent à produire de la connaissance stratégique,
- les outils d'animation de communautés ou d'animation territoriale.

Comment développer ces outils partout sur le territoire ? Comment les utiliser ? Le réseau consulaire doit maintenant travailler sur ces deux chantiers.

Faire appel aux meilleurs experts pour informer

Les partenariats avec de nombreux experts se sont développés. Dans le cadre de la convention 2006 avec l'Institut National des Hautes Études de Sécurité, une opération pilote a été menée en Seine-et-Marne pour former les conseillers des Chambres et les représentants des services de l'Etat aux questions de sécurité économique d'entreprise.
Même démarche à la CCI de l'Essonne qui sensibilise ses entreprises à la sécurité économique, en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et la Gendarmerie nationale. La Chambre a aussi apporté son concours à l'ACFCI pour un séminaire sur l'intelligence économique à destination de la cellule du Gouvernement espagnol en charge de cette politique.
Les cycles de formation / session de l'IHEDN se sont poursuivis ainsi que la coopération avec l'Institut de Recherche pour la Sécurité des Entreprises.
Enfin, l'ACFCI, la CRCI Champagne Ardennes et les services du Haut responsable à l'intelligence économique (SGDN) ont organisé pour l'École Nationale d'Administration un cycle de formation sur le "rôle de l'État dans l'intelligence économique".

Passeport pour l'économie numérique

Avec plus de 150 points d'accueil, les CCI ont assuré le quart des opérations de ce programme gouvernemental 2006 et assuré 40 % de l'ensemble des sessions de formation des chefs d'entreprise. Le dispositif a atteint au second semestre 2007 un rythme de croisière de 1000 passeports délivrés chaque mois, dont un tiers par le réseau des Chambres.

Tout faire grâce au Net

Gain de temps et simplification des démarches : les entreprises sont de plus en plus demandeuses de dématérialisation.
Avec leurs sites Internet locaux, régionaux ou nationaux, les CCI ont étoffé leur palette de services en ligne qui couvrent des besoins individuels ou collectifs : informations pratiques et réglementaires, recherche d'aides financières, création d'entreprise en ligne, accès aux offres de reprises d'entreprise, animation de communautés d'entreprises.
Sur www.marchespublics.cci.fr, les entreprises peuvent consulter et répondre aux appels d'offres lancés par les CCI ou par le secteur public. Par ailleurs, la connexion des Centres de Formalités d'Entreprise à CFEnet (www.cfenet.cci.fr) sur tout le territoire améliore la performance du traitement des formalités en ligne et contribue à simplifier la démarche de création.

Europe

Veille règlementaire et lobbying

Avec en ligne de mire les dossiers prioritaires de la présidence française de l'Union, l'ACFCI a entamé une réflexion de fond sur nombre de thématiques : marché intérieur, innovation, commerce international, éducation et formation professionnelle, environnement, énergie, transport mais aussi aides d'État.

Afin de contribuer à la prise de décisions communautaires, elle a répondu aux consultations sur :

- le Livre vert sur la révision de l'acquis consommateur,
- la mise en œuvre de l'initiative "politique industrielle durable" et l'action en faveur de modes de production et de consommation durables,
- la politique européenne de la mobilité urbaine,
- le Livre vert relatif à la future politique maritime de l'UE (avec Insuleur).

L'ACFCI travaille en étroite collaboration avec Eurochambres. En 2007 elle a participé à l'enquête paneuropéenne sur l'avancement de la transposition de la Directive Services et collaboré aux groupes de travail consacrés aux questions de l'énergie, la formation et l'innovation, l'internationalisation, avec une attention particulière portée aux pôles de compétitivité.

Elle a été l'interlocutrice privilégiée de la Commission sur l'initiative européenne en matière de transparence.

Enfin, la Direction des affaires européennes accueille régulièrement des C(R)CI venues approfondir leur connaissance des mécanismes communautaires ou défendre un dossier.

Parce que la construction européenne influence la vie quotidienne des entreprises et parce que la France va en prendre la présidence en 2008, l'information réglementaire et le travail de lobbying auprès des décideurs sont menés le plus en amont possible par l'intermédiaire de la représentation de l'ACFCI à Bruxelles.

Faire connaître les opportunités de financements européens

L'ACFCI informe les Chambres sur les programmes communautaires auxquels elles peuvent participer par le biais de "fiches pratiques" et d'alertes ciblées. Pour l'appel 2007 du projet "Énergie Intelligente Europe", l'ACFCI a soutenu un projet porté par 10 C(R)CI et visant la création d'un réseau européen de conseillers guichets uniques sur l'énergie efficace et propre. C'est le "CHANGE : Chambers Promoting Intelligent Energy for SMEs". Le consortium français est coordonné par la CCI Marseille-Provence. Par ailleurs, l'ACFCI s'est fait le relais des bonnes pratiques à l'internationalisation et d'appels à propositions sur des programmes d'accompagnement à l'international en Russie, Turquie, dans les Balkans et les Pays du Golfe. Enfin, la représentation de l'ACFCI à Bruxelles soutient les propositions des Chambres qui accueillent les administrateurs de la Commission européenne pour leur période d'immersion en entreprise.

Les relais du réseau

La Direction des affaires européennes aide les Chambres, dont les insulaires et les DOM-TOM, à monter des projets. Elle héberge et co-anime le Cercle des Délégués Permanents Français. Il regroupe représentants des entreprises, des collectivités territoriales, organisations professionnelles, organismes de recherche et cabinets d'avocats, soit 160 structures qui ont bénéficié de 25 rencontres.

International

Exportations françaises record en 2007 avec 400 milliards d'euros. Mais cette embellie cache mal le recul du nombre d'entreprises actives à l'international et la contraction rapide de notre part de marché mondiale de 6 à 4 %. Sur fond de ralentissement de la croissance mondiale, de renchérissement des matières premières, de décrochage du dollar, la multiplication des efforts pour aider les PME à gagner de nouveaux marchés à l'étranger s'impose. L'emploi et la vitalité des filières industrielles et de services en dépendent.

Le réseau consulaire, pilier de "l'Équipe de France de l'export"

L'État a lancé des actions structurelles pour restaurer la compétitivité des entreprises et faciliter l'innovation. Pour soutenir ces priorités, le réseau des CCI s'est donné pour objectif de détecter et accompagner 10 000 nouveaux exportateurs sur 3 ans.
Réaffirmée lors de la Journée "Agir ensemble à l'international" qui a réuni à Paris en novembre plus de 400 élus, dirigeants et experts, cette ambition sera servie par la mise en commun de moyens humains, techniques et financiers déjà largement engagée, le développement des partenariats avec Ubifrance, les régions et les autres opérateurs du secteur ainsi que par le renforcement des relations avec les CCI françaises à l'étranger.

Mobilisation des PME sur l'Euroland

Bonne nouvelle malgré tout. Selon une enquête menée par le CSA pour le compte de l'ACFCI auprès des dirigeants d'entreprises fin 2007, un tiers des PME de 20 à 500 salariés sont actives à l'export ou l'import. 20 % souhaitent développer leurs activités à l'international, particulièrement vers les zones "de proximité", l'Euroland et les pays d'Europe centrale. Les CCI ont concentré leurs énergies sur ces régions pour inciter davantage de chefs d'entreprise à acquérir des références internationales, étendre leurs réseaux d'affaires, allonger leurs séries et amortir leurs investissements sur de plus vastes marchés.

CAP vers les horizons de forte croissance

Le Plan Chine s'est traduit par la collaboration d'une soixantaine de Chambres au sein du Club Appui Pays (CAP) et par un appui financier inédit à la CCIFE en Chine. Ce jeu collectif, associant Total, les conseillers du Commerce Extérieur et les Missions économiques, a contribué à la réussite du Forum du Monde Chinois organisé par la CCIFE de Hong Kong fin octobre. Le point d'orgue du plan a été atteint en fin d'année avec la double remise des prix PME Chine, en novembre à Pékin par le Président de la République, puis au Havre par la Ministre de l'Economie.
Plusieurs nouveaux Clubs ont été lancés à l'initiative de CCI pilotes et de CCIFE partenaires : CAP Inde sous le pilotage de la CCI de Lyon, CAP Brésil sous celui de la CCI de Marseille-Provence, CAP Russie avec l'appui de la CCIP et de la CRCI Bourgogne, CAP Proche et Moyen-Orient.

Enfin, les activités de coopération, en marge des services directs aux entreprises, facilitent le montage des structures d'appui aux entreprises et la constitution de réseaux de terrain. Souvent financées sur fonds européens, elles peuvent associer aux Chambres la Conférence Permanente des Chambres de Commerce Africaines et Francophones (CPCCAF).

AGIR
POUR LES HOMMES

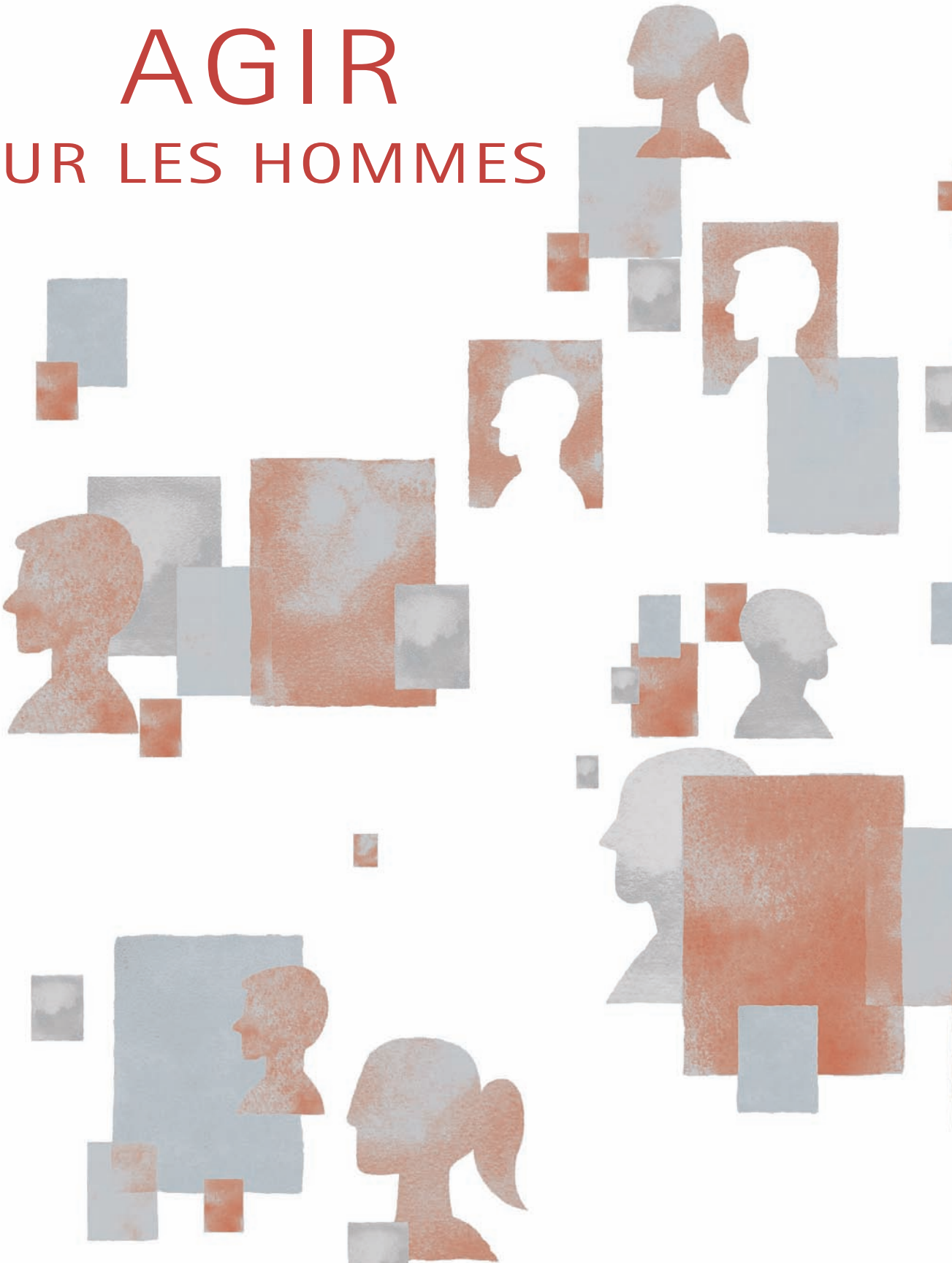

FAITS MARQUANTS 2007

Événements

1er février
Journée Mobilité Européenne des Apprentis

8 février
Journée technique nationale des CEL - Nevers

22 février / 3 mars
Journées techniques nationales des IFV - Alès

21 juin
Présentation nationale du label "Bachelor Professionnel CCI"

21 septembre
Journée nationale des EDM - Laval

11 / 12 octobre
Journée technique nationale des EGC – Chambéry

12 / 13 novembre
Séminaire sur la formation professionnelle et le développement
HCCI – Paris

6 décembre
Journée nationale sur le Tutorat - Paris

Publications

Florilège des Écoles Supérieures de Commerce
Sécuriser les stages à l'étranger
CCI Compétences
Les ESC, une réussite
Les ESQC, pour en finir avec les idées reçues
Les ESC, pour ne pas opposer ouverture et excellence

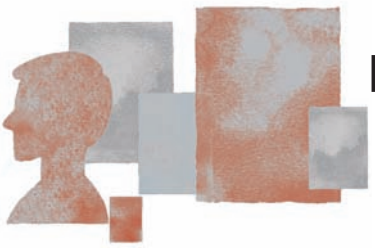

Formation et compétences

Investies de longue date dans la formation professionnelle, les Chambres de Commerce et d'Industrie se sont fixé en 2007 deux axes prioritaires d'intervention :

• agir pour les jeunes, par des initiatives nouvelles en matière d'orientation professionnelle, d'égalité des chances et une meilleure valorisation de leur offre de formation

• accompagner les entreprises et leurs salariés, grâce au "diagnostic RH" et à travers une réflexion nationale sur la formation continue des adultes.

En finir avec le stress de l'orientation

Annoncé en 2006, le Comité National de l'Orientation (CNO) a vu le jour début 2007. L'une de ses priorités est de démystifier l'orientation. Le succès de la "Nuit de l'Orientation" organisé pour la 1ère fois par la CCI de Paris début 2007 sur un mode festif a été immédiat ; le concept va être étendu au niveau national pour proposer rencontres avec des professionnels, conseils personnalisés, tests...
8 CCI devaient participer début 2008 au déploiement de ces Nuits et accueillir plus de 10 000 jeunes en recherche d'information sur les métiers et les formations.
Un deuxième chantier a été ouvert par le CNO. Il comporte des actions en direction de la sphère éducative (professeurs, principaux, conseillers psychologues...), des collégiens et lycéens pour leur donner une meilleure connaissance de leur territoire et les familiariser avec l'esprit d'entreprise.
Dans ce contexte, l'ACFCI, comme l'ensemble des organisations professionnelles et des fédérations de parents d'élèves, a signé en novembre 2007 avec le ministère de l'Éducation nationale une convention favorisant le rapprochement école-entreprise et la découverte des métiers.

L'apprentissage, toujours une priorité

2007 a aussi été l'année de la mise en place d'une Conférence nationale sur l'Apprentissage qui a deux objectifs, mener un travail de veille sur l'évolution de la filière et son financement et renforcer la mission d'observation sur le développement de l'apprentissage dans les CCI. Elles forment chaque année près de 100 000 apprentis, ont enregistré 120 000 contrats d'apprentissage en 2007 et collecté 750 M€ de taxe d'apprentissage répartis sur plus de 15 000 établissements.
Pour simplifier les procédures imposées aux entreprises, une démarche a été engagée avec les services de l'État pour proposer à court terme une dématérialisation des formalités, par la déclaration en ligne des contrats d'apprentissage.
Dans le cadre d'une convention avec l'Agence de Cohésion Sociale et de l'Emploi (ACSE) et la Direction des Populations et des Migrations (DPM), plus de 60 responsables de Centres de Formation d'Apprentis ont été formés aux enjeux de la diversité en matière de recrutement des apprentis. Des outils d'autodiagnostic et d'accompagnement ont été proposés à tous les CFA sur ce thème.
Enfin, à la demande des pouvoirs publics, l'ACFCI a coordonné le premier projet national de mobilité européenne des apprentis. Une trentaine de CFA ont participé à ce programme dont 800 jeunes en apprentissage ou sortant de formation, accueillis dans des entreprises de l'Union, ont pu bénéficier.

Pleins feux sur l'Enseignement Supérieur consulaire

De nombreuses initiatives ont permis de valoriser différemment l'offre des CCI :
• édition d'un Florilège des écoles de niche. Au fil de leur histoire, les CCI ont développé des formations supérieures spécialisées dans des domaines aussi variés que l'immobilier, la logistique, l'image, la mode, les sports-loisirs ou encore les arômes et parfums... Créées avec des entreprises de la profession pour répondre à des besoins spécifiques, ces écoles ont une vocation nationale, voire internationale et leur notoriété dépasse souvent les frontières.
• labellisation "Bachelor Professionnel CCI". Près de 60 formations de middle management dans

les métiers du commerce et de la gestion ont obtenu ce label délivré sur des critères propres aux CCI, proximité des entreprises, ouverture internationale, innovation pédagogique. A titre d'exemple, 98 % de ces formations exigent la maitrise courante de l'anglais, 88 % proposent une période à l'étranger et près de 50 % disposent d'accords de double diplôme. Cette labellisation a l'avantage de fédérer les formations consulaires Bac + 3 "commerce et gestion" et de leur donner une meilleure lisibilité dans le cadre du schéma européen LMD (Licence-Master-Doctorat).

• opérations "vérité" sur les Écoles Supérieures de Commerce et de Management (ESCM) pour en finir avec les idées reçues sur leur élitisme. Ces écoles ont vu leurs effectifs multipliés par 10 en 30 ans. Elles accueillent 35 000 jeunes en programme "grande école" et plus de 25 000 étudiants en mastères spécialisés. L'ouverture sociale des ESCM est également mal connue ; or, elles intègrent plus de 20 % de boursiers et 10 % d'apprentis. Leurs étudiants aident chaque année près de 3 000 lycéens de milieux défavorisés à se familiariser avec l'univers des grandes écoles. Là encore une réussite puisque 75 % de ces jeunes parrainés entrent dans le supérieur.

Guider la mobilité internationale

L'ACFCI a produit le guide Sécuriser les stages à l'étranger. Tradition des écoles consulaires, les stages en entreprise, au départ très centrés sur l'Europe, couvrent désormais le monde entier. Si les jeunes doivent être encouragés dans la découverte d'autres cultures et expériences professionnelles, ils doivent aussi disposer de toutes les informations indispensables au déroulement de leur mobilité. C'est l'objectif de ce guide retenu comme document de référence par le groupe de travail "STAPRO" mis en place par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour développer les stages à l'Université.

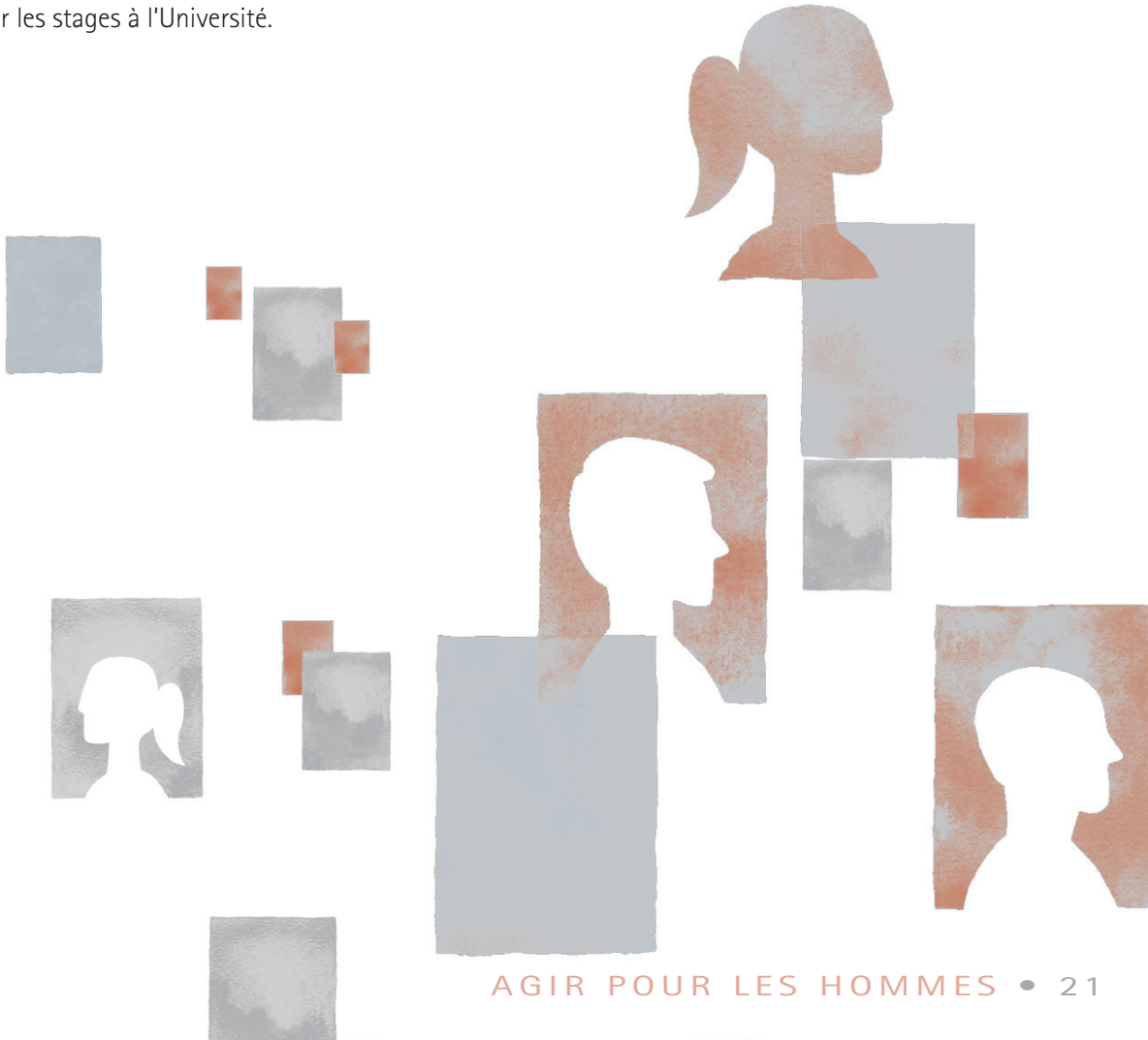

Développer les compétences pour gagner en performance

Le réseau CCI Compétences s'est donné trois objectifs, diagnostiquer les besoins des PME, professionnaliser leurs dirigeants à la Gestion des Ressources Humaines et certifier les compétences des salariés (certificats de compétences en entreprise, dont le CCE tuteur qui se développe particulièrement bien).

Plus que jamais, la fonction tutorale est à l'ordre du jour, qu'il s'agisse de l'accueil de jeunes en alternance, d'étudiants stagiaires ou du transfert de savoir-faire des seniors vers les jeunes. Les CCI ont entrainé les entreprises : après Disney, Véolia, Flo... La Poste a rejoint le mouvement. Plus de 150 CCE tuteur avaient été délivrés fin 2007.

Dans le même temps, l'ACFCI a demandé au ministère du Travail un assouplissement de la réglementation en vigueur pour que les Chambres puissent délivrer un titre de tuteur ou maître d'apprentissage aux salariés des entreprises et non aux seuls chefs d'entreprises comme c'est le cas aujourd'hui.

Nouveauté 2007 : la création de "plateformes RH" pour informer et orienter les chefs d'entreprises en matière d'emploi et de gestion des compétences en mettant à leur disposition un centre de ressources et d'expertise de proximité qui associe les acteurs locaux du développement économique et de l'emploi.

Montée en gamme des certifications réseaux

2007 aura été marqué par la volonté d'adapter l'offre de formation de certains réseaux aux nouvelles exigences des entreprises en matière de qualification de leurs salariés, voire de leurs futurs "patrons" :

• élargissement (vers le niveau Bac +3) des certifications de l'offre de formation pour les forces de vente et les commerciaux/gestionnaires dans la distribution (réseaux des Instituts des Forces de Vente - IFV - et des Instituts de Promotion Commerciale / Écoles du Commerce et de la Distribution - IPC/ECD),

• création d'une nouvelle certification des repreneurs d'entreprise (réseau des Écoles des Managers - EDM).

L'ACFCI bénéficie d'une expertise reconnue en matière de certification. Elle porte elle-même une dizaine de titres nationaux développés par les CCI et participe à l'ensemble des travaux pilotés par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle : adaptation du Cadre européen des Certifications, expériences sur le dispositif ECVET (système d'équivalence européen sur les compétences professionnelles), réflexion sur les nouvelles nomenclatures de niveaux de formation, constitution d'un répertoire des habilitations...

Approche nationale de l'offre de formation continue

En 2007, l'activité de formation professionnelle continue des Chambres représentait un chiffre d'affaires de 335 M€ pour plus de 450 000 personnes formées majoritairement dans le tertiaire.

Essentiellement traitée au plan local, cette activité de formation continue fait désormais l'objet d'une réflexion plus globale au plan national, les CCI cherchant de plus en plus souvent à échanger leurs pratiques dans ce domaine. Un groupe de travail national est chargé d'élaborer

une méthodologie pour construire une offre de formation tenant davantage compte de l'approche "compétences".
Les Centres d'Études des Langues (CEL) ont réactivé un réseau national piloté par l'ACFCI pour mieux faire connaître la place des Chambres dans ce secteur particulier : près de 20 % de leur offre avec plus de 70 000 stagiaires formés dans 26 langues.

Nouvelle version du portail national "Formation-Emploi CCI"

Le site national Formation Emploi (http://formation-emploi.cci.fr) s'est étoffé en ressources disponibles par téléchargement et a ouvert de nouveaux espaces dont celui du "Bachelor Professionnel CCI".

AGIR

POUR LES TERRITOIRES

FAITS MARQUANTS 2007

Événements

Janvier / juin
Cycle de Séminaires sur les impacts des grandes infrastructures - Paris

Janvier / mars
Signature des Contrats de Plan Etat Région

7 février
Journée d'échanges sur la coopération transfrontalière - Paris

5 juillet
Labellisation de 5 nouveaux Pôles de compétitivité par le CIAT

8 / 11 novembre
Salon du Patrimoine culturel - Paris

Publications

Infrastructures de transport : influencer, évaluer, accompagner
Stratégie et performance des entreprises exportatrices françaises en Europe
Manifeste sur les clusters
Décentralisation des ports et des aéroports : quelles conséquences pour les CCI gestionnaires ?

Aménagement du territoire

Les CCI contribuent assurément au développement local. Derrière cette affirmation, des axes de coopération avec les collectivités locales pour renforcer l'attractivité de tous les types de territoires auprès des entreprises comme des particuliers, valoriser l'offre culturelle et touristique au sens large ou contribuer au développement des PME.
Les Chambres sont également actives au sein des Conseils Économiques et Sociaux Régionaux et s'associent à la mise en œuvre des programmes européens.

Contrats de projets État-région 2007-2013

C'est le 18 décembre 2006 que la Région Languedoc-Roussillon a signé le premier contrat de projets État-région 2007-2013, suivie par l'ensemble des autres régions au cours du 1er trimestre 2007.
La nouvelle génération de ces contrats représente un montant d'engagement de l'État de 12,7 milliards d'euros. L'engagement des régions sur ces 26 CPER représente pratiquement le même montant (12,9 M€), avec cependant une participation variable selon les régions. La proportion est plus faible pour les DOM et certaines régions rurales ou fragiles, manifestant un appui différencié de l'État en fonction des situations régionales. Une révision à mi-parcours est prévue en 2010.
Ce nouveau cadre d'action est suivi avec la plus grande attention par les CCI.

Montrer les territoires sous leur meilleur jour

Parce qu'il est indispensable de valoriser les entreprises d'une région et d'en attirer de nouvelles, les CCI ont imaginé des actions multiformes :

- monter un campus virtuel, le "Lyon Institute of Technology". Porté par la CCI de Lyon, il resserre les liens entre 7 grandes écoles d'ingénieurs lyonnaises en s'appuyant sur les coopérations au sein des pôles de compétitivité, du Pôle régional d'enseignement supérieur (PRES), ou à l'occasion des salons internationaux dont Biovision et Pollutec,
- faire des entreprises les "ambassadrices" du territoire. Partant du principe que pour bien vendre, le mieux est d'utiliser ses meilleurs vendeurs, les promoteurs du Var, la CCI et le département, ont puisé dans le vivier des entreprises les plus remarquables et représentatives du dynamisme local pour lancer Var Image Performance,
- fédérer le territoire sous une même bannière, comme dans l'Hérault où la CCI de Béziers et les quatre principales collectivités territoriales de l'arrondissement Ouest font front commun pour attirer les investisseurs. Ce "guichet unique", bien identifiable par les entreprises, structure et met en valeur une offre foncière et immobilière très avantageuse.
- faire connaître les atouts des zones franches. Pour aider les entreprises à mieux identifier les exonérations fiscales dont elles peuvent bénéficier, la CCI de la Meuse a lancé une campagne d'information dans la PQR. Un succès - 300 porteurs de projets, principalement des très petites entreprises, se sont manifestés - qui ne va pas s'arrêter en si bon chemin. La CCI va changer d'échelle et s'adresser aux entreprises des régions limitrophes, de l'Ile-de-France (le nouveau TGV Est met Charleville-Mézières à une heure trente de Paris seulement !) mais aussi du Benelux et des Länder allemands frontaliers.
- valoriser les territoires de montagne. Le réseau des CCI concernées a grandi. Avec 50 Chambres, il a contribué à la 2ème Biennale européenne de la montagne en octobre sur le thème de l'accessibilité. Ses conclusions ont été intégrées aux consultations préliminaires au Grenelle de l'Environnement. Le réseau envisage de monter une offre de formation commune pour ses centres et de s'ouvrir à ses voisins dont la Grèce, les Balkans ou la Roumanie.

Entreprises recherchent terrains

Disponibilité foncière ? Gestion et commercialisation des terrains ? Conditions fiscales et zonage d'aides publiques ? Services et équipements existants ? Voilà des questions qui permettent

de cerner rapidement les atouts et les contraintes des territoires... L'Observatoire des zones d'activités du Gard, fruit d'un partenariat entre la CCI de Nîmes et d'Alès-Cévennes, la Direction départementale de l'Équipement et l'Agence d'urbanisme et de développement de la région, met à portée de clic (www.za-gard.fr) depuis février une centaine d'indicateurs pour les 250 zones d'activités concernées. Citons une initiative du même ordre en Haute-Normandie, avec la publication par la CRCI en avril de la première édition du Guide des parcs d'activités qui répertorie les 250 zones d'activités régionales, les coordonnées des 4 400 entreprises implantées et recense les espaces disponibles.

Particuliers recherchent appartements

Comment répondre aux besoins des actifs quand le prix de l'immobilier s'emballe et que l'offre se raréfie? De nombreuses grandes villes ou régions sont confrontées à la même difficulté. Depuis 3 ans la CCI Nice Côte d'Azur et ses partenaires - Conseil général, DDE, communautés d'agglomérations, association des maires et association régionale des organismes HLM - ont pris le taureau par les cornes et ils ont rendu publics leurs engagements lors des premières Assises du logement pour les actifs des Alpes-Maritimes en mars 2007. Un coup de projecteur utile qui fera sans doute des émules...

Coupe du Monde de rugby : les CCI dans la mêlée

Vingt nations, 2,5 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs, la Coupe du Monde de rugby est le troisième événement sportif mondial.

Dans les 10 villes d'accueil, les CCI ont valorisé la convivialité, organisé des rencontres entre les décideurs économiques français et internationaux et créé des outils de communication utiles pour les commerçants et les touristes.

D'autres ont saisi la balle au bond et tiré parti de leurs relations anciennes avec le monde du rugby pour renforcer l'interface clubs/entreprises (Castres, Albi), promouvoir un territoire (Club des ambassadeurs landais à Dax, avec d'anciens internationaux), ou encore proposer des formations à la reconversion des sportifs de haut niveau comme à Tarbes.

En avril 2007, le ministre délégué au Tourisme a signé avec les quinze principales organisations impliquées, dont l'ACFCI, une convention nationale sur la qualité de l'accueil durant la Coupe.

Culture et entreprises, créer des ponts

L'implication des CCI dans la promotion du mécénat culturel ne relève pas de l'anecdote. À l'heure où la qualité des infrastructures culturelles fait partie des choix d'implantation des cadres, où plusieurs villes françaises sont en lice pour être labellisées "Capitales européennes de la culture", les rapprochements entre offreurs et demandeurs vont bon train.

Avec des moyens, près de 100 correspondants mécénat dans les C(R)CI, 25 conventions entre Chambres et Directions Régionales des Affaires Culturelles, une plaquette de communication destinée aux chefs d'entreprise diffusée à 30 000 exemplaires, produite par les CCI, le ministère de la Culture et l'Ordre des experts comptables...

Des résultats; dont le plus emblématique est la Fondation d'entreprise Mécène et Loire, à l'initiative de la CCI de Maine et Loire. Cette fondation, d'un genre nouveau par sa composition,

rassemble 24 PME de secteurs d'activités différents unies pour lever des fonds dédiés à des projets favorisant le rayonnement de la région. Sensibilisés aux avantages internes et externes de cette forme originale de communication et d'implication dans la vie de leur territoire, les entreprises mécènes se mettent en valeur. À Toulouse, la CCI a organisé en partenariat avec la DRAC Midi-Pyrénées sa deuxième édition des Oscars du mécénat d'entreprise. Une idée qui a également séduit la CRCI Picardie et la DRAC... Où l'on voit que même de très petites entreprises peuvent participer à la restauration de livres anciens (la CCI de la Nièvre a promu une opération identique), contribuer à la restauration d'une église ou soutenir un spectacle de danse contemporaine...

Des ambitions, pour développer les pôles de mécénat régionaux, renforcer les liens avec les institutions culturelles nationales et régionales et continuer à communiquer auprès des chefs d'entreprise sur les avantages de toutes les formes de mécénat, en numéraire, en nature ou en compétences.

Une première : la participation de l'ACFCI au Salon du Patrimoine culturel au Carrousel du Louvre à Paris en novembre. Très réputé auprès du grand public avec ses 20 000 visiteurs sur trois jours, il a servi de vitrine aux actions de promotion du mécénat en accueillant notamment sur son stand l'Espace Musical qui promeut les métiers des luthiers de Haute-Normandie et que la CCI de Dieppe soutient. Ce salon a aussi mis en valeur les savoir-faire des écoles consulaires dans les métiers d'art. Passionnés par leur apprentissage, des jeunes de l'Institut de bijouterie de la CCI de Saumur et de l'École d'horlogerie de la CCI de Fougères ont travaillé en direct à la fabrication de pièces.

Développement économique

Faire la part belle aux PME dans les clusters

La stratégie de Lisbonne place l'innovation au cœur de la croissance. Le développement des clusters - grappes d'entreprises d'un même secteur - en est un corollaire.
Le réseau consulaire a publié, avec le soutien de nombreux homologues européens, un Manifeste présentant les ressources et compétences à disposition des entreprises impliquées ou souhaitant intégrer un cluster. À cette occasion, les CCI ont rappelé l'importance du soutien aux projets innovants et insisté sur le volet animation qui en facilite le fonctionnement. Les programmes doivent accorder une place centrale aux PME ; prudentes, voire rétives, leur implication demeure pourtant un facteur essentiel de réussite des clusters.

Arroser les jeunes pousses

On compte en France près de 400 pépinières, tremplins pour franchir les quatre premières années, les plus périlleuses dans la vie d'une entreprise. Financées et gérées par les collectivités locales et/ou les CCI, elles offrent un loyer modéré à leurs résidents tout en mettant à leur disposition des services communs (accueil, courrier, téléphone, ADSL...). Le quatrième forum des pépinières, organisé par la Chambre et Elan, le réseau national des pépinières d'entreprises, s'est tenu à Amiens les 21 et 22 juin 2007, occasion de mettre en commun leur expérience.

Étudier l'espace

L'ancien club cartographie renaît grâce à la CCI de Lyon qui anime le service d'information géographique. Ce SIG est précieux pour l'analyse économique des territoires ; sa nouvelle version s'enrichit de données sur le commerce et les zones d'activités et peut désormais être consulté en ligne.

Et l'Europe ?

Depuis le 1er janvier 2007, le dispositif de soutien des actions de coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale en Europe est profondément modifié. Alors qu'il faisait l'objet jusqu'à maintenant d'un Programme d'initiative communautaire (INTERREG III), il devient un objectif stratégique à part entière, celui de «coopération territoriale européenne». Encore fallait-il en faire connaître les enjeux aux CCI. C'est chose faite dès février par l'ACFCI et la Mission opérationnelle transfrontalière, structure interministérielle et associative dédiée.
Par ailleurs, les premières programmations des fonds FEDER et FSE ont été lancées après la validation en juin du document de cadrage des Programmes Opérationnels. Partenaires de la mise en œuvre des fonds structurels, les C(R)CI de la métropole et les CCI des DOM sont bien représentées au sein des instances de pilotage et de programmation de l'Objectif Compétitivité Régionale et Emploi.

Chacun le sait : la qualité des infrastructures de transport est essentielle à la mobilité des personnes et des biens, à la vie des entreprises et au développement des territoires.
C'est bien pourquoi les Chambres de Commerce et d'Industrie soutiennent de nombreux projets multimodaux.
Le guide Infrastructures de transport : influencer, évaluer, accompagner, produit par l'ACFCI, réaffirme la volonté des Chambres de soutenir la mise en place des grands projets d'infrastructure indispensables à la vie économique et sociale du pays.
Gestionnaires historiques des ports et aéroports, les CCI se sont également préparées aux transferts de propriété imposés par la loi.

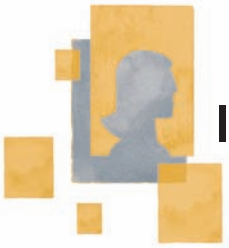

Infrastructures et politique des transports

Infrastructures et CCI, d'où vient-on ? Où va-t-on ?

Pour répondre à la demande du réseau, l'ACFCI a organisé tout au long du premier semestre des rencontres territoriales pour clarifier plusieurs points :
- les impacts économiques des infrastructures de transport,
- les enjeux des débats publics et les prises de décision,
- l'implication dans les nouveaux projets d'infrastructure.

2007, décentralisation des ports et aéroports

L'État a transféré le 1er janvier 2007 les ports dits d'intérêt national et a achevé le transfert des petits et moyens aéroports le 1er mars.
Aujourd'hui, les CCI gèrent encore la majeure partie de ces équipements.
Avec l'ouverture à la concurrence voulue par les nouveaux propriétaires (les collectivités territoriales ou leurs groupements), des acteurs privés pourront postuler dans le cadre d'appels d'offres de délégations de service public. Seules ou en partenariat, les CCI participent à cette redistribution des cartes.
Exempts de décentralisation, les grands aéroports régionaux français pourront devenir des sociétés aéroportuaires de droit privé à actionnariat initialement purement public. Jusque-là service géré de la CCI de Lyon, l'Aéroport de Lyon Saint-Exupéry est devenu, le 6 mars 2007, en application de la loi du 20 avril 2005 relative aux aéroports, "la société Aéroports de Lyon", société anonyme à directoire et conseil de surveillance de droit privé au capital entièrement public (État : 60 % CCI de Lyon : 25 % - collectivités territoriales : 15 %). Le contrat de concession, qui couvre les Aéroports de Lyon-Saint-Exupéry et Lyon Bron, est conclu pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2047. Selon la même procédure, les aéroports de Toulouse et Bordeaux sont devenus des SA et ont vu leurs contrats de concession prolongés.

Des CCI toujours dans la course pour moderniser les infrastructures

La décision est prise : le port de Calais va s'agrandir pour faire face à une demande croissante. La CCI, avec le soutien de la Région, va y investir 400 millions d'euros.
La Chambre de Lorient projette de mobiliser 10 millions d'euros pour développer son site portuaire de Kergroise et faciliter l'accès aux vraquiers de 260 mètres.
Pour répondre à l'augmentation de trafic et mettre les infrastructures aéroportuaires en conformité, la CCI de Pointe-à-Pitre a défini le plan d'affaires 2007-2013, soit 75 millions d'euros d'investissements.
Forts de leur nouvelle union, les acteurs économiques de l'Ouest Hérault viennent d'ajouter un atout majeur à leur territoire. Début 2007, la CCI de Béziers et les collectivités locales ont investi 9 millions d'euros dans des travaux de modernisation de l'aéroport pour accueillir les avions de grande capacité utilisés par les compagnies low cost.

Protéger le fret ferroviaire de proximité

Il est toujours dans le rouge même si la croissance de la demande de transport a été forte ces dernières années. Pour remédier à ce déficit chronique, la SNCF a restructuré à plusieurs reprises son activité fret. Elle vient de rationnaliser son offre de lotissement, réduisant de fait l'accessibilité

ferroviaire de nombreux territoires. Un coup brutal pour les chargeurs.... Plusieurs CCI se sont mobilisées en associations ad hoc pour définir les conditions d'une accessibilité minimum aux chargeurs ou envisager le développement d'opérateurs ferroviaires de proximité.
Même problématique à Rouen en matière de transport de marchandises en ville. Avec ses partenaires locaux, la Chambre s'interroge sur les meilleures solutions pour améliorer l'approvisionnement de son agglomération et en particulier de son centre (pour en savoir plus : www.rouen.cci.fr/elp).

Les CCI dans le pôle de compétitivité transport

Les C(R)CI du Nord Pas-de-Calais et de Picardie sont parties prenantes dans le pôle de compétitivité I-Trans, I pour "intelligence, innovation, intermodalité et interopérabilité". Autour du transport ferroviaire, cœur du pôle, les modes maritime, fluvial, routier et logistique s'interfacent. Ce pôle veut développer les marchés existants (matériel voyageur, fret, services) et ceux à fort potentiel de croissance comme la voie sur dalle, l'information multimodale et la télématique ferroviaire.

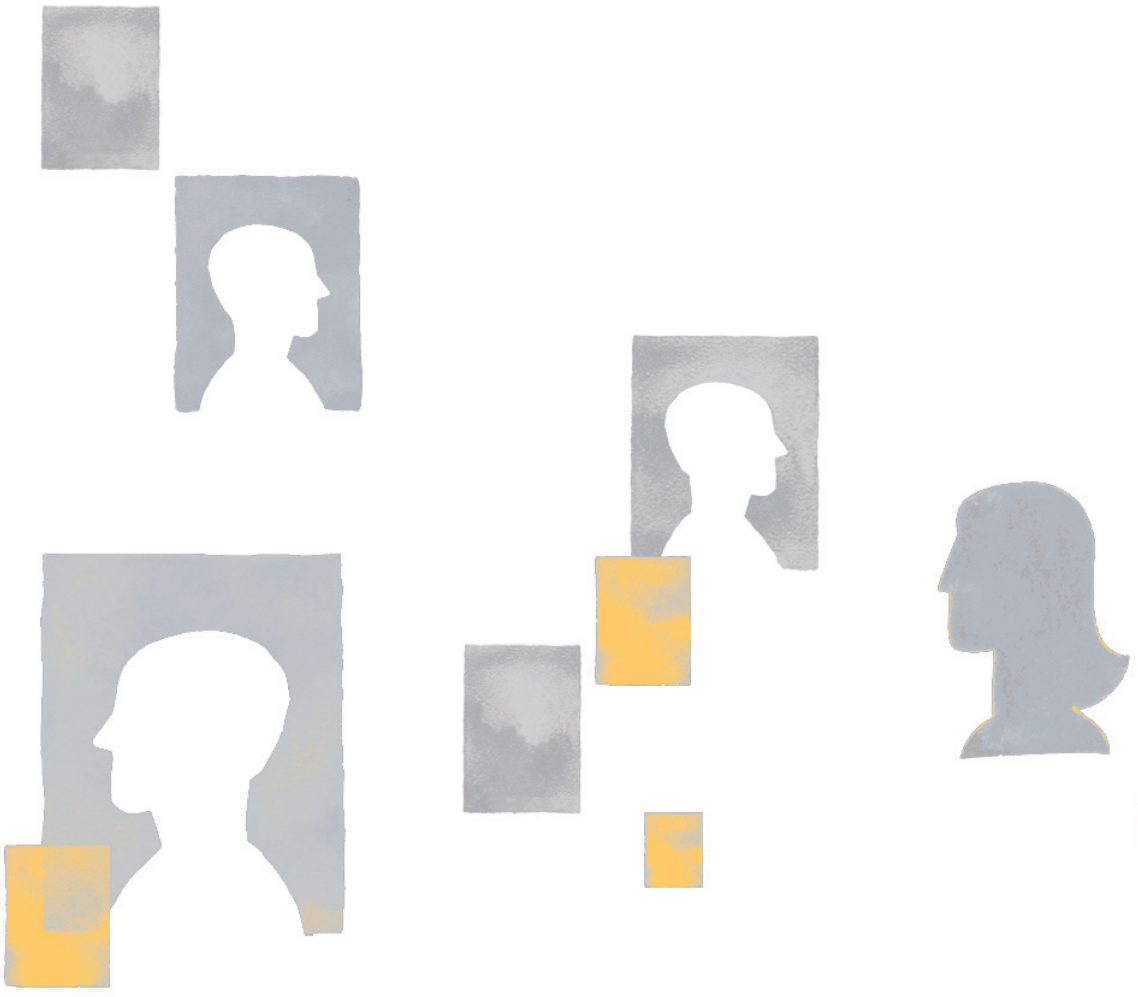

AGIR
POUR LE RÉSEAU

FAITS MARQUANTS 2007

Événements

25 janvier
Journée nationale d'information sur les règles applicables au traitement des archives des C(R)CI

6 / 7 septembre
11ème Université d'été des CCI - Toulouse

27 septembre
2ème rencontre nationale des Coordinateurs Sécurité des C(R)CI

Décembre
100ème numéro de L'Interconsulaire, magazine national des CCI

6 décembre
Réunion des experts financiers des C(R) CI - Paris

Réseau consulaire

Dès 2002, les CCI ont pris l'initiative de leur propre réforme avec le souci permanent de s'adapter aux défis liés à la mondialisation des échanges, à l'évolution des besoins des entreprises, à la décentralisation des services de l'État. Elles ont pu compter sur un appui sans faille des pouvoirs publics pour mener à bien cette "révolution silencieuse". La loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises a créé la notion de "réseau des CCI" dont elle a défini clairement les missions et les compétences.

Une réforme pour améliorer le service rendu aux entreprises

Actrices de leur propre changement et sans attendre la révolution culturelle au plus haut niveau de l'État que traduit notamment la mise en place de la Révision Générale des Politiques Publiques, les CCI se sont fixé trois grands objectifs de réforme : plus de liberté pour plus d'efficacité dans le service rendu aux entreprises, moins de tutelle administrative, plus de responsabilité vis-à-vis des électeurs. Soutenue par les pouvoirs publics au travers du titre VII de la loi du 2 août 2005 en faveur des PME, cette modernisation du réseau, qui a supposé remise en question et pédagogie du changement, porte ses fruits.

La refonte du système électoral a produit ses premiers résultats. Lors de la réélection en 2004 pour 5 ans de la totalité des membres des Chambres, les 450 000 entreprises qui ont voté représentent près de 40 % du PIB renforçant la représentativité et la légitimité de l'institution.

Les Chambres régionales ont désormais un rôle de coordination forte des Chambres de leur circonscription et sont l'interlocuteur naturel et compétent des Régions pour le compte de celles-là.

Le paysage consulaire continue de bouger. Dans le cadre des fusions de Chambres opérées en 2007, les Chambres d'Abbeville et Le Tréport se sont regroupées en CCI Littoral Normand-Picard, celles d'Angers, Cholet et Saumur constituent désormais la Chambre du Maine et Loire et celles d'Armentières, Douai, Lille et Saint-Omer forment la CCI Grand Lille, les Chambres de Bolbec et Fécamp sont réunies en une seule Chambre Bolbec-Fécamp.

Fin 2007, 148 Chambres locales, métropolitaines et des DOM-TOM et 21 Chambres régionales forment un réseau démocratique, fort et cohérent, couvrant l'ensemble du territoire français, où chaque Chambre conserve sa liberté d'agir. À la tête de ce réseau, l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie est l'établissement national fédérateur et animateur, porte-parole et représentant des CCI et de leurs entreprises au plan national, européen et international.

Pour une culture du résultat

Pour renforcer l'efficacité et la cohésion du réseau, la loi encourage le partage des compétences et la mutualisation des moyens. En contrepartie d'une plus grande autonomie à l'égard de la tutelle, le réseau consulaire met en place des normes et outils d'évaluation de ses actions, coordonnés au niveau national par l'ACFCI, et élabore des "guides des bonnes pratiques". Par ailleurs, le principe de "solidarité consulaire" permet aux CRCI d'abonder le budget d'une CCI qui doit faire face à des dépenses exceptionnelles.

Les États Généraux des CCI, préparer l'avenir

Même si le réseau des Chambres a plus évolué ces dix dernières années que depuis le début des Trente Glorieuses, mener une réflexion prospective est indispensable.

Les États Généraux des CCI, dont le projet a été lancé à la suite de l'Université d'été consulaire en septembre 2007, ont justement pour objectif de réfléchir aux services à offrir aux entreprises à l'horizon 2020 et de tracer des pistes d'action. Déclinés en une douzaine de manifestations régionales thématiques d'avril à octobre 2008, ils se concluront par une manifestation d'envergure à Paris le 9 décembre 2008.

Politique sociale et développement des ressources humaines

Le réseau consulaire est un organe vivant. Gérer 30 000 collaborateurs répartis dans l'ensemble des services directs ou indirects des Chambres suppose une politique ambitieuse de gestion des compétences.
S'appuyant sur la poursuite d'un important chantier de classification nouvelle des emplois lancé en 2006, cette démarche vise à bien préparer le réseau aux évolutions internes et externes.
Informer, former et anticiper demeurent les axes prioritaires de la DGA Affaires Sociales Réseau de l'ACFCI.

Hygiène et Sécurité, des résultats en progrès

Aujourd'hui la loi impose des obligations nouvelles en matière d'accessibilité des établissements recevant du public, obligations lourdes auxquelles les établissements consulaires, au patrimoine vieillissant, ne pourront pas toujours répondre.
L'enjeu est donc important tant en termes de contraintes juridiques que de coût. La rencontre nationale des coordinateurs sécurité en septembre a permis de présenter l'ensemble de la réglementation, de faire le point sur la situation particulière des centres de formation et d'ouvrir des pistes d'actions.
Le réseau recueille les fruits de la politique de prévention mise en place en 2004 dans tous les domaines. Les accidents du travail diminuent (deux fois moins que par le passé dans les équipements portuaires par exemple) ; la mise aux normes des équipements et bâtiments se poursuit ; une politique générale de management de la sécurité se profile.
L'observatoire national de prévention des risques, instance composée de représentants des Chambres, a vu le jour en 2007. Sa mission est d'anticiper les grands enjeux de la santé et de la sécurité au travail pour les dix prochaines années.

Hot line droit social, un SVP précieux

Le droit consulaire a ses spécificités, parfois complexes. Des formations dans cette discipline sont organisées par le Centre de Formation Consulaire de l'ACFCI. Et pour répondre aux questions du réseau, celle-ci a mis en place une hot line très utilisée : plus de 400 consultations téléphoniques et 100 réponses écrites par mois.
En complément, des audits ou des appuis ponctuels sur certains dossiers d'organisation interne sont effectués pour le compte des Chambres.

Valoriser l'approche client

Le réseau a engagé en 2007 deux démarches de fond visant à renforcer son approche "client" : d'une part la capitalisation de l'expertise sur les solutions de Gestion de la Relation Client et d'autre part la mise en place d'une politique marketing commune, qui a donné lieu à des premières assises nationales.

L'information consulaire par le Web 2.0

CCINet continue à fédérer les échanges d'information sécurisés entre ses utilisateurs et devient fournisseur de services et de contenu en s'appuyant sur les apports du Web 2.0. Ainsi, en 2007, CCINet permet de gérer ses propres flux d'informations (flux RSS) et alimente automatiquement des sites publics, comme le site www.acfci.cci.fr avec les offres d'emplois, ou encore le portail www.cci.fr avec les 1000 actions à l'international organisées par les CCI.

Investissement permanent en formation

L'Académie consulaire a collé à l'actualité du réseau en proposant aux élus et directeurs généraux plusieurs séminaires : "Schéma directeur et fusion de CCI : vers une nouvelle carte consulaire ?", "Les schémas sectoriels : de la mesure de la performance à la vision stratégique du

réseau consulaire", "Le rôle des élus dans l'application du code des marchés publics" ou "La responsabilité pénale des dirigeants de CCI".
Le Centre de formation consulaire (CFC) a accueilli plus de 700 collaborateurs des Chambres. Les sessions de formation concernent directement les métiers des Chambres ou leurs règles de fonctionnement : déploiement du nouveau système de classification des emplois, application du droit social consulaire, protection des données personnelles, maitrise de la réglementation et pratique des marchés publics, gestion des contrats d'apprentissage et collecte de la taxe.

11ème Université des CCI : réhabiliter l'audace et la prise de risque

Sur le thème "Vivre, c'est entreprendre", la 11ème Université des CCI s'est tenue à Toulouse les 6 et 7 septembre. Elle a mobilisé, avec une volonté prospective, plus de 500 présidents, membres élus et directeurs généraux des Chambres et des personnalités du monde politique et économique.
Scientifiques, économistes, philosophes et chefs d'entreprise ont rappelé que le changement est une loi de la vie, la prise de risque un impératif et qu'entreprendre est un projet de société.
En conclusion, un message d'optimisme car, dans une société devenue précautionneuse, où le légitime souci de prudence devient une arme toute trouvée contre le changement, il faut continuer à aller de l'avant.